PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 17 avril 2024, via la plateforme Teams sous la présidence de M^{me} Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée

M^{me} Kim Turcotte, enseignante préscolaire
M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Nathalie Gagnon, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle

M^{me} Marie-Eve Lortie, éducatrice au service de garde

M^{me} Chantale Bouchard, directrice
M. Guillaume Picard, parent
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Isabelle Vincent, parent

M^{me} Isabelle Vincent, parentM. Martin Trudel, parent

M^{me} Marie-Chantal Chrétien, parent

M^{me} Patricia Béland, parent
M^{me} Gertha Jean, parent

Absents: M^{me} Édith Marmen, directrice adjointe

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun sujet à ajouter à l'ordre du jour.

Résolution CÉHC23-24.32

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Odette Lacoste, appuyée par M^{me} Kim Turcotte.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4 Adoption du procès-verbal du 27 mars 2024

Au point 2.5, nous devrions écrire correctement Léon-Provancher.

Au point 2.6, modifier le nom de la personne qui propose ainsi que le nom de la personne qui appuie.

Au point, 5.1, à la dernière phrase, enlever le mot « que »

Au point 5.2, ajouter un « e » au mot *spécial* et ajouter un « y » dans la phrase suivante : Dans le gymnase, il y aura ...

Résolution du CÉHC23-24.33

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Marie-Eve Lortie, appuyée par M^{me} Patricia Béland.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

M^{me} Bouchard informe les membres que les élèves des étoiles filantes ont remporté le prix coup de cœur dans le cadre d'un projet entrepreneurial à l'école. Ils procèderont à la vente des chandelles bientôt afin d'amasser de l'argent pour qu'ils puissent vivre une activité spéciale.

1.6 Courrier reçu

Aucun courrier reçu.

2. DÉCISION

2.1 Règles de contributions financières exigées des parents 2024-2025

M^{me} Bouchard présente le document portant sur les *Règles relatives aux contributions financières exigées aux parents*.

Résolution CÉHC23-24.34

Il a été proposé que M^{me} Béland consulte un membre du comité de parents et elle nous reviendra avec une proposition, en parallèle, M^{me} Bouchard vérifiera auprès du secrétaire général.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Règles de sécurité et mesures d'encadrement 2024-2025

M^{me} Chantale Bouchard présente le document portant sur les *Règles de sécurité et les mesures d'encadrement 2024-2025*.

Résolution CÉHC23-24.35

Il a été proposé par M^{me} Marie-Chantal Chrétien, appuyé par M^{me} Nadia Lemieux d'accepter le document portant sur les *Règles de sécurité et mesures d'encadrement 2024-2025*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.3 Changement d'adresse pavillon St-Charles

M^{me} Bouchard mentionne le changement d'adresse du pavillon St-Charles considérant que la rue Saint-Charles est, depuis l'été 2023, une rue sans issue. Ainsi, la nouvelle adresse sera le 1345, rue du Couvent.

Résolution CÉHC23-24.36

Il a été proposé par M^{me} Kim Turcotte, appuyé par M^{me} Gertha Jean d'accepter le changement d'adresse du pavillon St-Charles.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. CONSULTATION

3.1 Critères recommandés pour direction d'établissement

M. Picard présente le document portant sur la consultation d'un CE sur les critères de sélection d'un poste de direction d'établissement. Il a été décidé de former un sous-groupe qui sera constitué de parents et du personnel enseignant afin de soumettre un projet de réponse aux autres membres du CÉ lors de la prochaine rencontre.

4. DISCUSSION

Aucune discussion.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

M^{me} Bouchard présente aux membres l'organisation scolaire 2024-2025 :

Préscolaire 4 ans : 0 groupe Préscolaire 5 ans : 6 groupes 1^{re} année : 5 groupes 2^e année: 5 groupes 3^e année: 4 groupes 4^e année : 5 groupes 5^e année : 4 groupes 6^e année: 5 groupes Petits explorateurs: 4 groupes

De plus, M^{me} Bouchard informe les membres que se tiendra une séance d'activité physique avec l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie, le 21 mai prochain. Le ministre des Services sociaux, M. Lionel Carmant sera également présent. Il y aura un tirage au sort de 10 bourses pour participer à un camp de tennis d'une semaine à l'Académie de tennis Félix Auger-Aliassime.

La prochaine conférence aux parents portant sur l'anxiété chez les enfants se tiendra le 24 avril 2024 à 19 h en visioconférence.

5.2 Information du personnel

M^{me} Turcotte informe les membres que les élèves du préscolaire auront la visite de Mme Jardine à la mi-mai. De plus, ils iront visiter la maison Léon-Provancher le 2 mai prochain.

M^{me} Lemieux informe les membres que les élèves de la 1^{re} année travaillent à la mise au propre de leur documentaire sur les animaux en collaboration avec les élèves du 3^e cycle. De plus, les élèves de la 1^{re} et 2^e année sont allés à la bibliothèque Marie-Victorin.

M^{me} Nathalie Gagnon informe les membres que les élèves du 2^e cycle ont participé à différentes activités : (semis, maquette sur la seigneurie et visite de M^{me} Jardine). La classe de M^{me} Josée a eu la visite des pompiers de Notre-Dame-de-Foy. La classe de M^{me} Lucie recevra les grands-parents des élèves qui partageront un métier ou une passion.

M^{me} Odette Lacoste informe les membres que les élèves de la 6^e année sont dans les derniers préparatifs avant leur départ au camp.

M^{me} Marie-Ève Lortie informe les membres de l'activité du service de garde de la journée pédagogique du 29 avril, les élèves iront au cinéma. M^{me} Lortie répond à plusieurs questions des parents à la suite des changements à la table d'accueil du service de garde afin de rendre les arrivées du matin et les départs en fin de journée plus efficaces pour les parents. Elle mentionne aux membres qu'à la suite de la révision du budget du service de garde, ils ont un bénéfice de 16 000,00 \$.

5.3 Information de la présidente du CÉ

Aucune information de la présidente du CÉ.

5.4 Information du Comité de parents

M^{me} Béland a assisté à une rencontre du comité de parents la semaine dernière. Elle a fait un résumé de la rencontre : organisation scolaire, l'augmentation du pourcentage d'immigrants dans nos écoles, les travaux en cours à la polyvalente de L'Ancienne-Lorette, activités parascolaires, etc.

6. AUTRES SUJETS

Aucun.

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 22 mai 2024 à 19 h.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 20 h 44.

Résolution CÉHC23-24.37

M^{me} Odette Lacoste, appuyé par M^{me} Kim Turcotte, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

Avec modifications

Voir le procès-verbal de la réunion du

Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente, Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent M^{me} Patricia Béland